

Règles de fonctionnement à Rose-des-Vents



L'école étant un milieu civilisé :

- Je suis poli et respectueux dans mes gestes et mes paroles.

L'école étant un milieu de travail :

- Je mange ce qui est bon pour ma santé.
- J'ai une tenue vestimentaire adaptée à un milieu d'éducation.
- Je m'habille selon la température extérieure. Je prends en considération les demandes qui me sont faites selon chacune des saisons (port de la camisole avec bretelles d'une largeur minimale de 3 cm, aucun chandail comportant des dessins ou des images à caractère violent, sexuel ou provocateur, aucun vêtement déchiré et port du pantalon à la taille).
- Je porte en tout temps souliers ou sandales bien attachés quand je suis à l'école.

L'école étant un milieu d'apprentissages :

- Je me présente à l'école à l'heure.
- Je respecte les règles particulières de mon groupe-classe.
- J'ai toujours à l'école les choses dont j'ai besoin pour travailler.
- J'étudie mes leçons, je remets mes devoirs et mes travaux scolaires bien faits et à temps.
- Je participe pleinement aux activités qui me sont proposées.

L'école étant un milieu communautaire :

- Je prends soin de mon matériel.
- Je garde propre et en bon état le matériel et les lieux mis à ma disposition.
- J'ai une deuxième paire de chaussures pour l'intérieur.
- Le matériel électronique (tablette, cellulaire, montre et lunettes intelligentes, etc.) est interdit à l'école.
- Tout objet pouvant représenter un danger est interdit à l'école.

**Toute forme de vandalisme (graffitis, détérioration du bien d'autrui, vol, ...)
est inacceptable et entraîne des conséquences.**

L'école étant un milieu organisé :

- J'arrête de jouer, je ramasse et je me dirige immédiatement vers l'endroit où je dois prendre mon rang dès que la cloche sonne.
- Je me place en rang 2 par 2 vis-à-vis la porte qui m'est assignée pour entrer dans l'école.
- J'attends le signal du surveillant pour me diriger vers l'intérieur de l'école.
- Je circule calmement en tout temps et en silence durant les heures de classe.
- Je respecte les règles établies pour les différents jeux.
- J'utilise les aires de jeux réservées à ma classe selon l'horaire.
- J'évite de nuire aux jeux des autres.
- Je respecte le périmètre de la cour d'école.
- Je n'apporte pas de jeux personnels.

L'école faisant partie de la société :

- La bibliothèque est un endroit où je suis toujours calme.
- Je rapporte mes livres à temps.
- Je suis à la bibliothèque pour lire, je n'apporte rien d'autre.
- Je replace le matériel utilisé après chaque période.
- J'utilise le *fouineur* pour choisir mes livres.
- Je manipule les livres correctement et je les garde en bon état.

Les consignes sur l'heure du dîner :

- Je mange, je reste assis à ma place et j'évite les promenades inutiles.
- Je garde ma place propre.
- Je ramasse mes déchets et mes papiers et je les jette à la poubelle.
- J'utilise un ton de voix modéré.
- Je respecte mon rang lorsque j'attends à la cantine.

Le service de surveillance des dîneurs est un service offert par l'école. Il peut être interrompu ou même retiré dans le cas où le comportement d'un élève ne répond pas aux attentes ou si les mesures correctives n'apportent pas les changements demandés.

À L'ÉCOLE, J'APPRENDS À ÊTRE RESPONSABLE DE MES ACTES

Chaque classe se donne un code d'éthique tout en tenant compte de l'âge des élèves. Le ou la titulaire élabore les règles de fonctionnement de la classe et établit un système de privilèges et conséquences spécifique à sa classe. L'école aussi désire assurer un fonctionnement harmonieux tout en favorisant la responsabilisation dans les paroles, les gestes et les attitudes.

CONSÉQUENCES

Dans le cadre des règles de vie de l'école Rose-des-Vents, il est prévu que certaines mesures soient prises afin d'intervenir auprès de certains élèves qui démontrent des manquements au niveau de leur fonctionnement à l'école et ce, malgré plusieurs interventions de la part du personnel de l'école.

POSSIBILITÉS D'INTERVENTION

- ✎ Avertissement verbal ;
- ✎ Conséquence en lien avec le geste posé et / ou geste réparateur ;
- ✎ Matériel interdit à récupérer par un parent (appareil électronique);
- ✎ Message écrit à l'intention du parent ;
- ✎ Excuse personnelle écrite ou verbale, excuse publique ;
- ✎ Appel aux parents ;
- ✎ Perte d'une activité, d'un privilège ;
- ✎ Réflexion écrite et /ou copie ;
- ✎ Rencontre avec la direction ;
- ✎ Travail communautaire ;
- ✎ Retenue ;
- ✎ Suspension interne ;
- ✎ Suspension externe avec un retour à l'école accompagné des parents pour une rencontre.

Après analyse de la situation et en respect du principe de gradation des sanctions, l'application des mesures s'effectue selon le profil de l'élève, la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés.

Je m'engage à respecter le code de vie de mon école.

- Signature de l'élève: _____
- Signature des parents: _____